

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTERE DES FINANCES
ET DU BUDGET**

**Unité de Coordination et de Formulation du
Projet de Cadastre et Sécurisation Foncière**

=====
(UCF/PROCASEF/P172422)

**TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT DE CINQ (05) SPECIALISTES
SUIVI-EVALUATION DANS LES ANTENNES REGIONALES DU PROJET**

Août 2021

1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République du Sénégal a sollicité et obtenu un financement de l'IDA, pour un montant en USD Dollars de 80 millions pour mettre en œuvre le Projet Cadastre et Sécurisation Foncière (PROCASEF) pour une durée de 5 ans (2021-2026). Ce Projet est sous la tutelle du Ministère des Finances et du Budget (MFB).

Les objectifs de développement de ce Projet sont : (i) de renforcer la capacité du Gouvernement pour la mise en œuvre d'un cadastre à l'échelle nationale, et (ii) d'améliorer la sécurisation foncière dans des zones sélectionnées.

Ces objectifs rejoignent ainsi ceux du PSE qui envisage un ensemble d'actions prioritaires entre 2019 et 2023. « Il s'agit de : i) la transformation graduelle des droits d'occupation actuels des ruraux en droits réels, ce qui permettra un certain niveau de transférabilité contrôlée du foncier, tenant compte de la nécessité de protéger les zones pastorales, halieutiques et forestières ; ii) l'investissement dans les instruments de gestion foncière par les services domaniaux, (iii) la recherche du juste équilibre entre la gestion des collectivités territoriales et la supervision des transactions foncières par l'État central ; (iv) la poursuite de la rationalisation de l'inscription au registre foncier urbain ».

Le projet développera et mettra en œuvre des solutions inclusives et durables, qui permettront d'arriver à ces objectifs à travers les principales activités regroupées autour des composantes ci-dessous :

- Composante 1 : renforcer les institutions foncières et investir dans les infrastructures géospatiales ;
- Composante 2 : Appuyer les communes soutenues par le PROCASEF pour enregistrer systématiquement les droits foncières ;
- Composante 3 : Promouvoir le dialogue à long terme, développer la formation et l'innovation dans le secteur foncier ;
- Composante 4 — Coordination, suivi, et gestion des connaissances du programme ;
- Composante 5 — Composante de réponse d'urgence (CERC).

Le PROCASEF est ancré au Ministère des Finances et du Budget (MFB) et est rattaché au Secrétaire général du MFB. Compte tenu de la portée et la nature multisectorielles des activités foncières, d'autres ministères et organismes gouvernementaux au niveau local, régional et national, ainsi que des maires, des ONG et des OSC, des organisations du secteur privé de même que des notaires et cabinets d'arpenteurs-géomètres seront également impliqués dans la mise en œuvre.

Le Projet interviendra dans 136 Communes réparties dans les 14 régions du Sénégal. La Zone d'intervention du Projet est structurée autour de 5 grappes :

- Grappe du Grand Dakar
- Grappe du Gand Bassin Arachidier
- Grappe Vallée du Fleuve Sénégal et Ferlo
- Grappe Casamance Naturelle
- Grappe du Boundou

Chaque grappe abritera une des Unités Régionales de Mise en œuvre (URM PROCASEF) avec une équipe opérationnelle sous la supervision du Chef d'Antenne et la coordination générale de l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet).

L'UCGP chargée de mettre en œuvre les activités a été mise en place par le Ministère des Finances et du Budget. En perspective du démarrage effectif des activités de mise en œuvre, le PROCASEF envisage de recruter, entre autres, cinq (05) **Spécialistes en Suivi Evaluation** dans les 5 antennes régionales.

2 MISSIONS ET TACHES

Sous l'autorité du Coordonnateur national et sous la supervision du Coordonnateur Régional, le (la) Spécialiste en Suivi-Evaluation effectuera le suivi de toutes les activités du Projet déroulées dans la Grappe concernée. Il/Elle contribuera ainsi à la conception et à la mise en œuvre du Système de Suivi Evaluation global du PROCASEF. Pour ce faire, il/elle travaillera en étroite collaboration avec le Responsable Suivi Evaluation qui a en charge l'animation générale du système de suivi évaluation.

Les tâches et les missions du spécialiste en Suivi Evaluation sont :

- Préparer la planification des activités de l'antenne en rapport avec le Coordonnateur Régional, le staff de l'antenne et les partenaires de mise en œuvre ;
- Contribuer à l'élaboration des plans de travail et budget annuels (PTBA) du Projet ;
- Faire le suivi des activités de l'antenne y compris de toutes les opérations foncières menées en partenariat avec les firmes recrutées à cet effet;
- Superviser et contrôler la collecte des données pour le renseignement des indicateurs du Projet ;
- Veiller au contrôle qualité des opérations foncières;
- Assurer le rapportage des activités de l'antenne pour faciliter la consolidation au niveau central;
- Renseigner et mettre à jour régulièrement la base de données du Projet;
- Participer au suivi des conventions de partenariat avec les parties prenantes du Projet;
- Participer au processus de préparation des réunions du Comité le Comité Régional de Suivi des missions de supervision, etc;
- Effectuer toute autre tâche confiée dans le cadre de la mise en œuvre du Projet.

3 QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES

3.1 Formation :

Il doit être titulaire d'un Diplôme universitaire (minimum Bac+4) en Economie, Gestion, Sociologie, ou équivalent, avec une orientation en gestion de base de données, statistiques et système d'information ;

3.2 Expériences Professionnelles :

- Une expérience professionnelle avérée de minimum de cinq (5) ans en suivi évaluation de Projets/Programmes de développement rural ;

- Une expérience pertinente en suivi évaluation de Projets/Programmes dans le secteur du Foncier serait un plus ;
- Avoir de bonnes aptitudes à assurer la mise en place, l'exécution de méthodologie de suivi et l'analyse informatisée des données dans les projets ;
- Avoir une bonne capacité de rédaction de documents en français;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique et des logiciels Word, Excel, PowerPoint (la maîtrise de MS Project serait un plus).

4 DUREE DU CONTRAT

Le contrat sera d'une durée d'un an renouvelable à chaque tranche d'une année pendant la durée du Projet, ou durant toute autre période dont les parties pourraient ultérieurement convenir par avenant.

5 METHODE DE SELECTION

La méthode de sélection choisie est la sélection de consultants individuels par mise en concurrence ouverte, conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), édité par la Banque Mondiale en juillet 2016, modifié en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020.

6 SOUMISSION DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés remplissant les conditions décrites dans les termes de référence peuvent soumettre leurs candidatures au poste proposé par courriel à l'adresse procasef.mfb@gmail.com

Les dossiers de candidatures doivent être en un seul dossier et comprennent :

- une lettre de motivation;
- un curriculum vitae (C.V) actualisé.